

Bien démarrer la nouvelle saison 2006/2007

Une Nouvelle Saison débute....

Nous la mènerons ensemble.....



Tel est le message que j'adresse au nom de la Fédération Française de Natation à l'ensemble des licenciés avec qui nous partagerons, cette saison encore, notre passion pour l'eau .

La FFN, les comités et les clubs avons naturellement les mêmes objectifs: faire découvrir et développer le plaisir d'être dans l'eau. La Fédération n'entend pas se contenter de donner une direction, elle souhaite vous accompagner dans la gestion et les préoccupations quotidiennes de vos structures.

Pour ce faire, dans le cadre de la dynamique de service du Plan de Développement Fédéral, le Centre Fédéral de Ressources (CFR), en collaboration avec l'ensemble des services fédéraux, a édité ce premier document afin qu'il soit possible de vous donner quelques informations pour démarrer au mieux cette nouvelle saison...

Bien évidemment, nous y parlerons de licence, lien unique entre tous les acteurs du monde la Natation, mais également des Services Fédéraux à votre écoute et de la rénovation de l'Ecole de Natation Française (ENF) tant attendue.

Une Nouvelle Saison débute.....

Nous sommes à votre écoute, à vos cotés.

N'hésitez pas à nous solliciter via le CFR.

Bonne Saison à tous!!!!

Francis LUYCE

Président de la Fédération Française de Natation

Nouvelle Saison... Nouvelle Licence

Pourquoi un Adhérent = un Licencié?

Lors de chaque Assemblée Générale Fédérale, Régionale ou Départementale les dirigeants vous rappellent ce principe : Un Adhérent = un Licencié. Pourtant force est de constater que les clubs ne respectent pas tous ce principe, la Fédération vous donne des raisons de le faire.

1. Tout licencié compte!!!

1. Sur le plan politique
La FFN fonctionne de manière démocratique. Ainsi chaque club a un nombre de voix déterminé en fonction de son nombre de licenciés lors des votes des Assemblées Générales Départementales et Régionales. Par ricochet, la Région auquel il appartient aura plus de pouvoirs lors de l'Assemblée Générale Fédérale.

2. sur le plan économique
Lors de vos demandes de subventions, le nombre de licenciés est déterminant pour l'attribution des sommes notamment pour ce qui concerne le CNDS mais également au niveau Fédéral pour la Convention d'objectif passée avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

2. Tout licencié est représenté!!!

Tout club affilié doit respecter les statuts et les Règlements de la FFN. Or, l'article 48 du Règlement Intérieur indique : *« Tout membre adhérent à une structure visée à l'article 2 des Statuts doit être en possession d'une licence délivrée quelle que soit la discipline pratiquée (compétitions, ENF, récréatives, aquaform, et corporative). »*

Le gros moins pour le club :

Le Comité Directeur de la Fédération peut par conséquent ordonner l'exclusion du club de la FFN si ce dernier ne licencie pas tous ses adhérents et l'agrément « Jeunesse et Sports » peut être retiré à l'association pour non respect des Statuts et Règlements de la Fédération.

3. Tout licencié est assuré!!!

Dès lors qu'un club est affilié à la FFN et qu'il licencie tous ses adhérents, ces derniers bénéficient des conditions de garanties du contrat fédéral d'assurance. Licencier l'ensemble des adhérents assure le club d'offrir une couverture d'assurances optimale à ses membres pour toutes les activités exercées dans le cadre de l'association (stage, kermesse, ...)

Le petit plus pour le licencié :

Avec la licence Fédérale, chaque licencié peut souscrire des options complémentaires lui permettant par exemple d'obtenir un remboursement de sa cotisation annuelle en cas d'incapacité physique ou de déménagement.

4. Le licencié n'est pas un client!!!

Le statut d'association permet de bénéficier d'un statut fiscal privilégié pour les activités qui rentrent dans l'objet social de l'association. Cependant, il apparaît que certaines activités des associations de la FFN rentrent directement en concurrence avec le secteur commercial et peuvent être assujetties au régime fiscal des sociétés commerciales.

Le petit plus pour le club:

Licencier tous ses adhérents est au regard de l'Administration fiscale un élément pris en compte pour ne pas voir requalifier une activité de l'association en activité commerciale.

LICENCIER TOUS SES ADHERENTS, C'EST ETRE SOLIDAIRE DE SON SPORT EN MUTUALISANT SES MOYENS POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER DANS SON DEVELOPPEMENT

La Licence, c'est le lien qui unit l'ensemble des pratiquants réguliers ou occasionnels, champions, dirigeants, entraîneurs, officiels.

Elle donne tout son sens au mot « Fédération » et est la concrétisation de la mutualisation des moyens que le monde de la Natation met en place pour se structurer et se développer.

Exprimer, accompagner les envies, les talents, les projets, la Fédération l'a déjà peut-être fait pour votre club ou le fera demain...

En continuant et en amplifiant cette mise en commun des synergies, vous permettez à votre Fédération :

- De développer des contenus pédagogiques, éducatifs et sportifs pour tous les pratiquants,
- D'encourager et d'accompagner des milliers de bénévoles dans leurs actions quotidiennes,
- De former des éducateurs sportifs et des entraîneurs au sein des écoles régionales de formation (ERFAN) de la FFN.

Plus la FFN a un nombre grandissant de licenciés, plus son poids est important dans ses relations avec les acteurs du sport tels que les collectivités territoriales, le Ministère des Sports ou encore le CNOSF. Comment, par exemple, revendiquer la rénovation ou la construction de bassin sportif et d'apprentissage si la FFN et ses organes déconcentrés n'ont pas un nombre de licenciés significatif?

LICENCIER TOUS SES ADHERENTS, C'EST DONC BIEN ADHERER A UNE CERTAINE IDEE DU SPORT

Nouvelle Saison... Nouvelle Licence

Le Département Licences, votre premier interlocuteur fédéral

Le Service Licences a pour mission :

- D'enregistrer les affiliations et les licences.
- De régler les problématiques des clubs dues à l'enregistrement des licences
- D'orienter les nouveaux clubs
- De contrôler et corriger la base « licences » fédérale
- D'améliorer et de faire évoluer le produit extraNat
- D'assurer la logistique licences, création et suivi de production des cartes et imprimés

La permanence du service Licences est assurée par Philippe Pongenty.

Vous pouvez le contacter par téléphone (01.40.31.40.18) ou par mail : licences@ffnatation.fr

Je souhaite faire de la natation

Je vais m'inscrire dans un club



- Je remplis et signe la licence,
- Je donne un certificat médical,
- J'effectue le paiement.



Mon club procède à mon inscription sur extranat

Il saisit ma licence
Il sort un bon de commande
Il envoie le bon de commande avec le règlement
à son Comité Régional.



Attention : ne pas enregistrer les licences pour lesquelles le dossier est incomplet



A réception le Comité Régional oblitère la licence, il sort un bon de commande comité qu'il transmet à la Fédération Française de Natation avec le règlement.



A partir de ce moment là je peux participer à des compétitions



Dès réception du bon de commande comité, le service licences de la Fédération Française de Natation vérifie et homologue la licence.



La licence est transmise au routier, qui après traitement des données expédie la licence chez le licencié.



Les pictogrammes que vous rencontrerez sur le site www.ffnatation.fr

- Demande en cours : saisie par le club.
- Attente d'oblitération : paiement du club envoyé au Comité Régional.
- Transfert en cours : un club a déclenché une procédure de transfert pour le licencié.
- Oblitéré : réception du paiement et oblitération par le Comité Régional.
- Attente d'homologation : paiement du Comité envoyé à la F.F.N.
- Homologué : réception du paiement et homologation par la F.F.N.

Autres

- Anomalie : peut être posée par la F.F.N. ou le Comité si litige ou anomalie
- Suspendue : sanction disciplinaire par la F.F.N.
- Décédé : état donné par le club, le Comité ou la Fédération.

Les nouveautés de 2006 : La rénovation de l'ENF

Préambule

Face à l'évolution sociétale des pratiques, il s'agit d'engager toutes nos écoles de « Natation » dans une réforme importante de leurs objectifs, de leurs contenus et de leurs organisations au service de la construction du nageur et des clubs.

Objectifs

- ⇒ Construire une architecture des pratiques qui tient compte de la richesse cumulée de toutes les disciplines de la « Natation ».
- ⇒ Donner à l'ensemble de nos licenciés une culture d'ouverture sur la « Natation » : **La pluridisciplinarité.**
- ⇒ Partager et développer le concept avec les partenaires de la natation au sein du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) en créant un **label Interfédéral.**

Organisation

Trois étapes incontournables

①

« Le Sauv'nage » :

Garantir la sécurité des pratiquants

Une première étape qui permet d'acquérir des compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. Un savoir nager sécuritaire pour tous.

②

« Le Passeport de l'eau » :

Enrichir et capitaliser les habiletés motrices

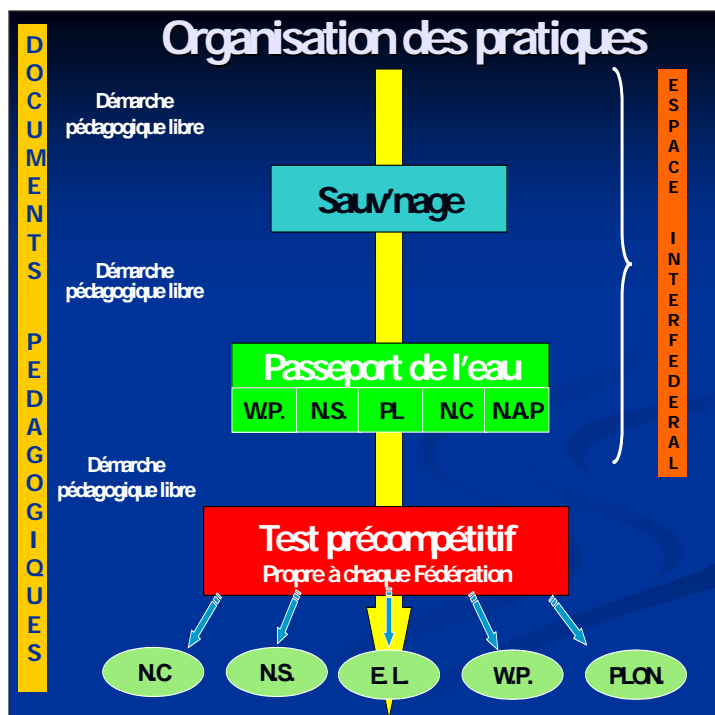
Une deuxième étape pour découvrir cinq disciplines sportives de la natation à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur.

③

« Le test précompétitif » :

Aller vers la compétition

Une troisième étape pour s'orienter vers les pratiques compétitives dans la discipline de son choix.



Echéancier

- Sept. / Déc. 2006 :** Création et Diffusion des supports de communication sur la rénovation de l'ENF et sur le Sauv'nage à destination des clubs,
- Janv. / Sept. 2006 :** Organisation des sessions de passage de test du Sauv'nage et délivrance du diplôme correspondant auprès des licenciés,
- A partir de Sept. 2007 :** Lancement du Passeport de l'eau et des tests Précompétitifs.

Le CIAA, qu'est-ce que c'est ?

Historique :

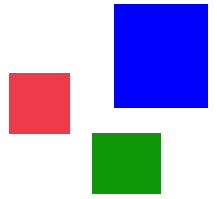
Depuis 2001, plusieurs fédérations, unions et groupements affinitaires travaillent ensemble sur des problématiques communes.

Le 25 mai 2005, le CNOSF entérine, lors d'un Conseil d'Administration, la création du **Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA)**.

Le 18 avril 2006, première Assemblée Plénière du CIAA au sein du CNOSF.

Le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques c'est :

- **18 Fédérations** dont 16 appartenant aux collèges des fédérations du CNOSF (*Fédérations Scolaires et Universitaires, Fédérations Multisports Affinitaires, Fédération Nationale Sportives, Fédérations Olympiques*) et 2 groupements associés n'appartenant pas aux collèges des fédérations du CNOSF.
- **3 Commissions** : Equipement, Formation et Organisation des pratiques.



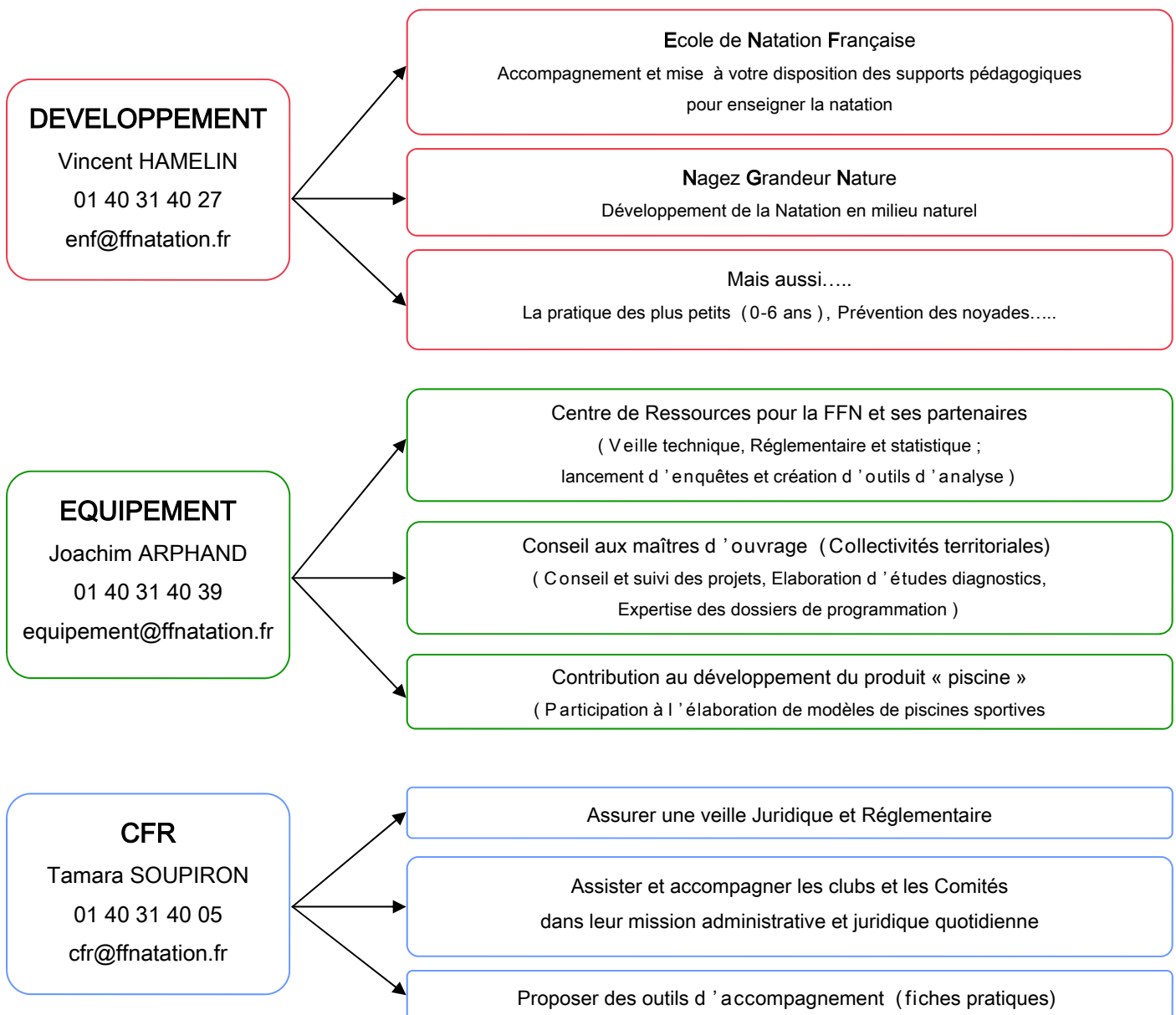
Bien démarrer la nouvelle saison 2006/2007

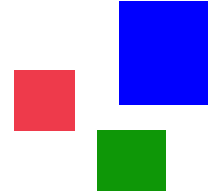
Un club affilié ... Une Fédération mobilisée... des services de qualité...



Depuis toujours la FFN met en place des dispositifs afin d'accompagner les clubs et leurs dirigeants dans la gestion quotidienne de leur association. Le Plan de Développement Fédéral 2005-2008 a renforcé cette volonté dans le cadre de la dynamique de service.

3 Départements s' y inscrivent pour mieux répondre à vos attentes : DEVELOPPEMENT, EQUIPEMENT et CFR.





Pour chaque question, un département pour vous répondre

Le siège fédéral :

Accueil	Raja KARZAZI	01 40 31 17 70	raja.karzazi@ffnatation.fr
Direction Générale	Louis-Frédéric DOYEZ	01 40 31 40 04	lf.doyez@ffnatation.fr
Assistante du Président	Valérie GICQUEL	01 40 31 40 07	valerie.gicquel@ffnatation.fr
Assistante du Secrétaire Général	Magali TAPRET	01 40 31 40 08	magali.tapret@ffnatation.fr
Assistante du DTN	Christine MARC'H	01 40 31 40 32	christine.march@ffnatation.fr
Financier	Daniel CHAINTREAU	01 40 31 40 14	daniel.chaintreau@ffnatation.fr
	Gérard BRACALE	01 40 31 40 16	gerard.bracale@ffnatation.fr
	Fabrice JOSEPH	01 40 31 40 17	fabrice.josepj@ffnatation.fr
Service Juridique	Annabelle KALICKY	01 40 31 40 10	annabelle.kalicky@ffnatation.fr
Centre Fédéral de Ressources	Tamara SOUPIRON	01 40 31 40 05	tamara.soupiron@ffnatation.fr
ENF / NGN	Vincent HAMELIN	01 40 31 40 27	vincent.hamelin@ffnatation.fr
Equipements	Joachim ARPHAND	01 40 31 40 39	joachim.arphand@ffnatation.fr
Formation	Gaëlle HAMON	01 40 31 40 40	gaelle.hamon@ffnatation.fr
Marketing	Guy DECOCK	01 40 31 40 70	guy.decock@ffnatation.fr
	Adrien CHANDOU	01 40 31 40 03	adrien.chandou@ffnatation.fr
Communication	Marie-Christine UCCIANI	01 40 31 40 36	mc.ucciani@ffnatation.fr
	Nicolas MENANTEAU	01 40 31 40 34	nicolas.menanteau@ffnatation.fr
Natation Magazine	Adrien CADOT	01 40 31 40 35	adrien.cadot@ffnatation.fr
	Mathilde LIZE	01 40 31 40 15	mathilde.lize@ffnatation.fr
Systèmes d'Information	Olivier DUPAS	02 38 49 14 81	olivier.dupas@ffnatation.fr
	Samuel FERRI	01 40 31 40 19	samuel.ferri@ffnatation.fr
	Sophie LARDILLAT	01 40 31 34 94	sophie.lardillat@ffnatation.fr
Licences	Philippe PONGENTY	01 40 31 40 18	philippe.pongenty@ffnatation.fr
Natation Course	Cécile GAUFFRETEAU	01 40 31 40 23	cecile.gauffreteau@ffnatation.fr
	Fanny LUDOVIC	01 40 31 40 24	fanny.ludovic@ffnatation.fr
Natation Synchronisée	Latif DIOUANE	01 40 31 34 93	latif.diouane@ffnatation.fr
	Dany SALLES	01 40 31 40 21	dany.salles@ffnatation.fr
Water Polo	David AUFFRAY	01 40 31 40 31	david.auffray@ffnatation.fr
	Laurence LEROY	01 40 31 40 33	laurence.leroy@ffnatation.fr
Plongeon	Valérie LA GUMINA	01 40 31 40 09	valerie.lagumina@ffnatation.fr
Eau Libre	Christine MARC'H	01 40 31 40 32	christine.march@ffnatation.fr
Maîtres	Sophie LARDILLAT	01 40 31 34 94	sophie.lardillat@ffnatation.fr
Bureau de la Vie de l'athlète	Joelle LAVILLE	01 40 31 40 22	joelle.laville@ffnatation.fr
Service Médical	Ouardia CARINI	01 40 31 40 06	ouardia.carini@ffnatation.fr